



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 34964

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le projet de réforme de la classe de seconde et sur la suppression envisagée de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre comme discipline obligatoire dans les enseignements fondamentaux. Or force est de constater que l'enseignement des sciences de la vie et de la terre est au coeur des enjeux environnementaux, de santé et de gestion de l'eau, des ressources énergétiques et alimentaires de même qu'il participe à une orientation large et positive vers pratiquement tous les domaines de l'emploi. Parce qu'elle est nécessaire à tout citoyen et qu'elle traite de la plupart des enjeux individuels et de société, la culture scientifique ne peut couper des enseignements fondamentaux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir maintenir cette matière dans l'intérêt de notre jeunesse et de nos lycéens.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive : six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies : un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34964

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9680

Réponse publiée le : 9 décembre 2008, page 10706